

Webaffiligue - Associations

Outil au bénéfice des associations pour l'adhésion de leurs membres
à la Ligue de l'enseignement du Puy-de-Dôme (FAL), l'USEP ou l'UFOLEP.

L'adhésion des membres des associations socioculturelles, culturelles, de loisirs ou sportives nécessitait jusqu'à présent la mise en œuvre d'une procédure parfois longue et complexe.

Aujourd'hui le webaffiligue : <http://www.affiligue.org> vous permet de traiter cette démarche administrative indispensable avec davantage de souplesse et de rapidité.

Il vous suffit de demander votre mot de passe à la fédération ou directement sur le site.

**Pour davantage de renseignements contacter
Fabienne au service affiliation : 04 73 14 79 03.**

Sur le site où vous êtes guidé en permanence :

- Vous retrouvez les informations concernant votre association.
- Vous accédez à la liste des adhérents de l'année précédente et de l'année en cours avec leurs activités.
- Vous cochez le cas échéant leur demande de réadhésion.
- Vous saisissez les nouvelles demandes d'adhésion.
- Vous adressez vos demandes par un courriel automatiquement généré et qui comprend votre liste d'adhésions en pièce jointe.
- Vous recevez les cartes ou licences.

la ligue de l'enseignement
un agir pour l'éducation, la culture, le sport

FAL 63
25 PLACE DELILLE
63000 CLERMONT-FERRAND
<http://www.fal63.org>

Votre(s) contact(s) :
Bruno GILLIET
Tel : 0473147903
Délégué Vie Fédérative APAC
viefederative@fal63.org

Fabienne LAVANCIER
Tel : 0473147903
Secrétariat Affiliations
affiliation@fal63.org

Dernière demande adressée le :
Aucune demande.

Dernière mise à jour Fédération le :

Webaffiligue-Association

Déconnexion

Vous êtes l'association :
063395002 - FRJEP ST PIERRE LE CHASTEL

Vos activités sont :
Activités de détente gestion

Votre adresse email : @live.fr

Bulletin vierge Annuler Rech. Recherche Ajouter Membre Imprimer la liste

Liste de vos 16 membre(s)

Validation pour saison 2008/2009	Dernière adhésion	Numéro	Nom	Prénom	Imprimer	Modifier	Supprimer
<input checked="" type="checkbox"/>	2008/2009	60005432		GAELE			
<input checked="" type="checkbox"/>	2008/2009	66601505		EMMANUELLE			
<input checked="" type="checkbox"/>	2008/2009	60005468		REMI			
<input checked="" type="checkbox"/>	2008/2009	60005431		ALEXANDRE			
<input type="checkbox"/>	2007/2008	60005428		FLORENCE			
<input checked="" type="checkbox"/>	2008/2009	60019341		FLAVIE			
<input checked="" type="checkbox"/>	2008/2009	60005429		PIERRETTE			
<input checked="" type="checkbox"/>	2008/2009	60005433		CHARLENE			
<input checked="" type="checkbox"/>	2008/2009	60005466		GILLES			
<input checked="" type="checkbox"/>	2008/2009	60005470		ERIC			
<input checked="" type="checkbox"/>	2008/2009	66601507		AURELIE			
<input checked="" type="checkbox"/>	2008/2009	60005467		ERIC			
<input checked="" type="checkbox"/>	2008/2009	60005430		AURELIE			
<input checked="" type="checkbox"/>	2008/2009	60005469		LUDOVIC			

Ce que le service internet webaffiligue ne fait pas :

- La validation des adhésions qui doit être réalisée par la fédération pour que celles-ci deviennent effectives.
 - L'enregistrement de l'affiliation (ou la réaffiliation) qui est toujours un préalable puisque c'est lorsque la fédération effectue cette saisie que le nouveau mot de passe est attribué à l'association. Ce mot de passe est utilisable uniquement pour l'année en cours.
- Attention :** C'est au travers de l'affiliation que sont enregistrées les activités de l'association. Seules ces activités apparaîtront sur le webaffiligue.

Cet outil à la disposition des associations leur permettra :

- D'accélérer le traitement des adhésions ligue (cartes FAL) ou USEP (licences) : le fichier adressé par courriel sera traité en quelques minutes et les cartes et factures automatiquement éditées et envoyées.
- De traiter les licences UFOLEP dès réception du bulletin signé (informations obligatoires sur l'assurance complémentaire) et du certificat médical (code du sport et règles UFOLEP).
- De supprimer le risque d'erreur de transcription des informations depuis un document rédigé à la main.
- De n'omettre aucune information indispensable à l'adhésion (rubriques obligatoires à la saisie).
- De suivre le traitement des fichiers saisis.

Dispositions complémentaires :

- Possibilité d'imprimer la liste des adhérents de l'association.
- Possibilité d'imprimer des bulletins d'adhésion vierges.